



BUDGET PRIMITIF 2021

Présentation brève et synthétique

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du budget primitif 2021 de la commune.

1- UN CONTEXTE MARQUÉ PAR DES CONTRAINTES DE DIFFÉRENTES NATURES

• **Sur le plan national :**

- La loi de finances pour 2021 est largement consacrée à la relance de l'économie
- Pour 2021, le texte table sur une prévision de croissance de +6%, un déficit public à 8,5% du PIB (après 11,3% en 2020) et une dette publique à 122,4% du PIB (après 119,8% en 2020).
- Une prévision de ramener à 58.3% en 2021 le poids de la dépense publique contre 62.5% en 2020.
- Le taux de prélèvement obligatoire sera ramené à 43.5% contre 44.5% en 2020.
- Pas de vote du taux de taxe d'habitation en 2021 (figé sur 2020-2021-2022 à son niveau de 2019) ;
- La taxe d'habitation sur les résidences principales est transférée à l'État, pour achever sa suppression progressive d'ici 2023 ;
- Communes et EPCI continuent de percevoir la taxe d'habitation sur les autres locaux (résidences secondaires, locaux à usage d'habitation utilisés par des personnes morales non passibles de la cotisation foncière des entreprises) et, si elle avait été instituée avant 2019, la taxe d'habitation sur les logements vacants ;
- La perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée :
 - ❖ Aux communes, par la fusion de la part communale et de la part départementale de taxe foncière bâtie et application d'un « coefficient correcteur » pour équilibrer ce transfert ;
 - ❖ Aux EPCI, par une fraction de TVA ;
- La perte de la taxe foncière bâtie est compensée au département par une fraction de TVA ;

• **Sur le plan local :**

- L'appartenance de notre commune à la Communauté de Communes Quercy Bouriane marque le budget 2021 en raison de certains transferts de compétences.

2- PRIORITÉS DU BUDGET

L'élaboration du budget 2021 s'est faite sur la base des priorités suivantes :

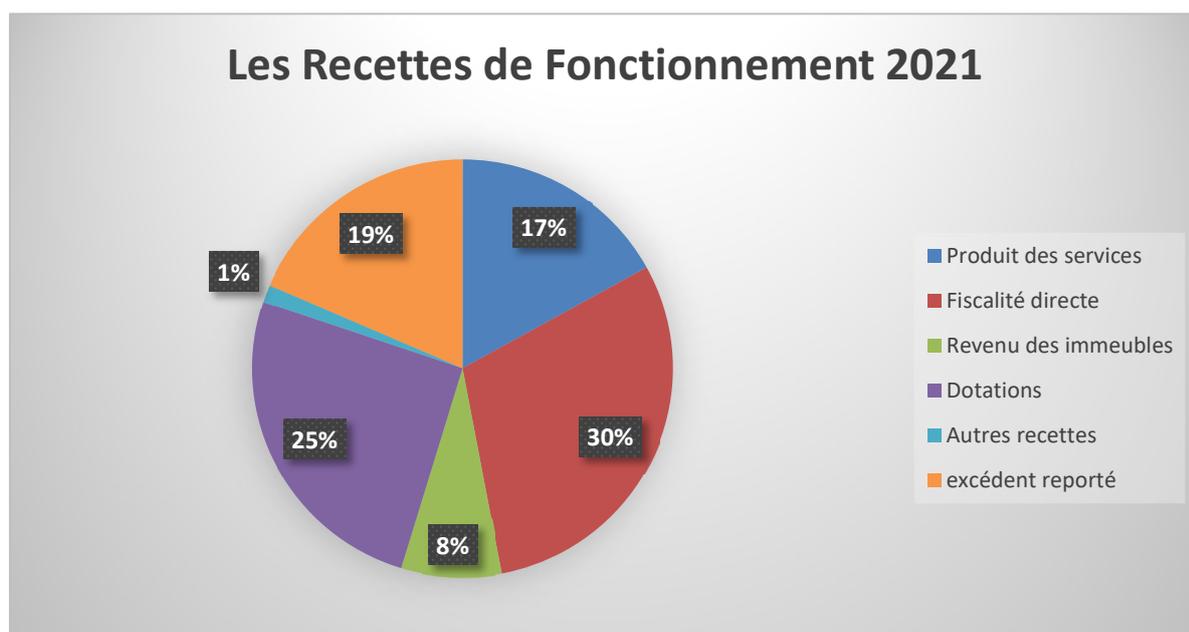
- Pas d'augmentation des taux de fiscalité, stables depuis plusieurs années ;
- Maîtriser et contenir l'évolution de la masse salariale ;
- Maintenir l'effort de la commune pour accompagner le tissu associatif et les commerces
- Continuer à mener les investissements

3- RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Les recettes de Fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement, en hausse de 21.98% par rapport au budget 2020, s'établissent à **727 728.47€**. Cette hausse s'explique principalement par un excédent reporté de 134 584.47€, supérieur à celui de 2020 (12 231.41€), du fait de l'absence d'un besoin de financement de la section d'investissement.



La Fiscalité :

Les taux d'imposition des taxes locales restent inchangés, à savoir :

- ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 17.50 %
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 117.48 %

Par ailleurs, la loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, les communes se verront transférer en 2021 le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçu en 2020 par le département sur leur territoire. Chaque commune se verra donc transférer le taux départemental du foncier bâti de 2020, soit 23.46 % pour le Lot, qui viendra s'additionner au taux communal.

Un coefficient correcteur (notifié sur l'état 1259) sera institué et permettra d'assurer l'équilibre des compensations de la taxe foncière entre les communes.

Le taux de fiscalité directe pour la taxe foncière sur le bâti apparaîtra au taux de 40.96 % décomposé comme suit :

- 17.50 % part communale
- 23.46 % part départementale

La pression fiscale restera identique à 2020.

Les Dotations de l'Etat :

Trois dotations constituent l'essentiel des concours pour la commune :

La **Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F)** dont la prévision s'établit à 79 900 €, soit une légère baisse de 1.25%. Cette diminution constitue la contribution des communes au redressement des comptes publics et continue en 2021.

La **Dotation de Solidarité Rurale (D.S.R)** dont la prévision s'établit à 74 800€, en hausse de 4.23%.

La **Dotation Nationale de Péréquation (D.N.P)** dont la prévision, en baisse, s'établit à 16 580€.

La contribution des communes de résidence, non membre du RPi, aux frais de scolarisation des enfants scolarisés à l'école maternelle est estimée à 3 800.00€.

Les produits des services :

Les recettes générées par les tarifs appliqués en contrepartie des services à la population délivrés par la commune (cantine scolaire, garderie, cimetière, occupation du domaine public...) s'établissent à 123 530.00 € et restent stable par rapport à 2020.

A noter également :

- Les paiements effectués par les familles pour le service de la garderie périscolaire et de la restauration scolaire (11 000.00 €), en hausse par rapport au budget prévisionnel 2020 car, pour rappel, les services périscolaires ont été fermés pendant une période de 2 mois du fait de la pandémie liée au coronavirus.
- Le remboursement des budgets annexes (eau, assainissement, transports) au budget principal pour la mise à disposition de personnel qui s'établit à 32 500 €.
- Le remboursement par la Communauté de Communes Quercy Bouriane des charges des locaux de l'école pour l'ALSH et le remboursement des charges de la piscine à la suite du transfert de compétence auxquels s'ajoutent les remboursements des frais de scolarité des communes membres du RPI, pour une prévision de 21 000.00 €
- Le remboursement de charges par la Poste, la MAM, l'EHPAD ainsi que la participation de la CCAS dans le cadre du partenariat pour les HLL au camping qui s'établit à 52 000.00 €.

Les revenus des immeubles :

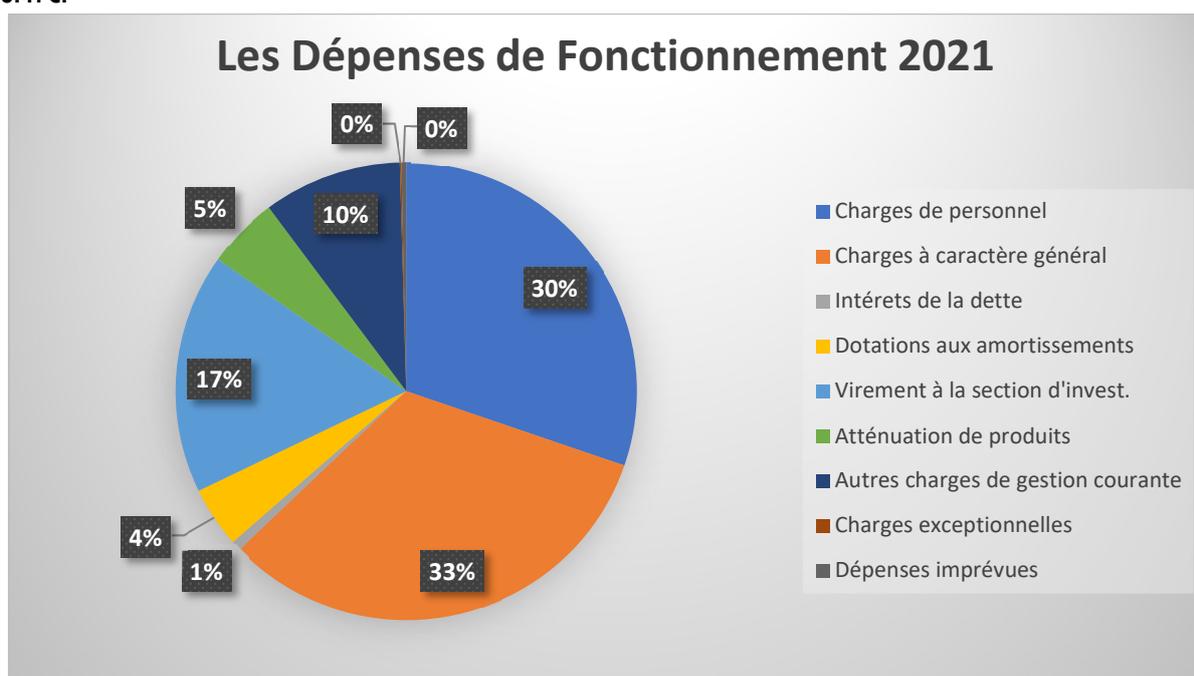
Ils sont constitués par la location des différents logements et salles appartenant à la commune et s'établissent à 56 010.00 €.

Les autres recettes :

Ces recettes s'établissent en prévision à 9 403.00 € et sont constituées principalement par le remboursement du salaire et des charges des agents en congés de maladie.

B. Les dépenses de fonctionnement :

Le budget étant par définition équilibré, les dépenses de fonctionnement évoluent également à la hausse et s'établissent à **727 728.47€**.



012. Les Charges de personnel :

Les charges de personnel représentent 38.40% des dépenses réelles de fonctionnement pour 37.95% en 2020, soit +0,45%. Un poste d'adjoint technique territorial est devenu vacant au mois de janvier 2020, à la suite d'un départ anticipé à la retraite. La hausse s'explique sur le personnel non titulaire, augmenté pour faire face à des remplacements d'agents en arrêt maladie.

A noter également, à l'article 6218 autre personnel extérieur, la prise en charge du maître-nageur du fait du transfert de la piscine sur le budget principal.

Les contrats d'assurance CNP ont été transférés du chapitre 011 au chapitre 012, pour un montant de 8 500.00€.

Détail des charges de personnel

Nature	Prévision 2021	Rappel réalisé 2020	Evolution
Rémunération	140 000	138 200	+1.45%
Charges patronales	61 700	63 900	- 3.17%
Autres (Cnas, médecine du travail, pers. Extérieur...)	11 600	3 300	+266.67%
Rémunération personnel extérieur (Maître-Nageur)	7 000	7 000	0%
CUMUL	220 300	212 400	+3.77%

011. Les charges à Caractère général :

Elles sont en légère hausse, + 0.42% par rapport au BP 2020, soit une certaine stabilité.

Les autres charges de gestion courante :

Elles sont en hausse de 7.69%. Cette estimation s'explique notamment par la participation au SIVU de la Vallée du Céou à hauteur de 12 670.00 € contre 5 000.00€ en 2020.

66. Les intérêts de la dette :

Ce poste de dépense est stable.

La dotation aux amortissements :

Source de financement pour la section d'investissement, cette dotation augmente fortement, du fait de l'amortissement de matériels achetés sur les années 2019-2020 (fenêtres de la mairie, acoustique salles, mobilier et vaisselle de la salle des fêtes...) ainsi que de l'amortissement du fond d'aide aux commerces mis en place en 2020.

Atténuation de produits :

Ce poste de dépense est stable par rapport au budget 2020.

Le virement à la section d'investissement :

Une épargne de 123 341.47 € a pu être dégagée et constituera une source de financement pour la section d'investissement.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'établit à 298 958.90€ en recettes comme en dépenses.

A. Les recettes d'investissement :

Les principales ressources proviennent principalement :

- Du Remboursement du Fond de Compensation de la TVA (FCTVA) n-2, estimé à 10 000.00 €
- Du versement au titre de la Taxe d'aménagement, estimé à 1 500.00 €
- De la dotation aux amortissements, soit 30 639.00 €
- Du virement de la section de fonctionnement, soit 123 341.47 €
- Les subventions liées aux opérations d'investissement :
 - **Programme rénovation de la salle des Fêtes :**
 - ⇒ Etat DETR : 52 117.00 €
 - ⇒ Etat réserve Parlementaire : 3 219.52€
 - ⇒ Région : 40 714.00 €
 - **Programme petit Patrimoine**
 - ⇒ Fond de concours CCQB : 5 000.00€
 - **Travaux Eglise**
 - ⇒ Fondation du patrimoine : 2 000.00€

B. Les dépenses d'investissement

Hors remboursement de la dette en capital, 40 100.00€, en hausse de 73.91 %, du fait de la réalisation en 2020 d'un emprunt pour le programme de la salle des fêtes, les principales opérations d'investissement prévues au BP 2021 sont les suivantes :

Programme-article		Opération	Restes à réaliser	Proposition 2021	TOTAL 2021
163	2313	Rénovation salle polyvalente	67 375.00		67 375.00
211	2183	Matériel informatique mairie	660.00		660.00
218	2158	Matériel technique		6 000.00	6 000.00
222	21538	Coffret Forain et illuminations		1 000.00	1 000.00
225	21538	Eclairage Public	3 900.00	17 000.00	20 900.00
228	2128	Aménagement Containers stade/Piscine		10 000.00	10 000.00
241	2184	Mobilier salle des Fêtes	1 546.00	8 456.90	10 002.90
244	2315	Travaux quartier La Fontaine		5 000.00	5 000.00
245	2313	Travaux EHPAD le Souleilhou	6 000.00	4 000.00	10 000.00
246	2182	Véhicule électrique		15 000.00	15 000.00
247	2315	Aménagement parking cimetière/station		10 000.00	10 000.00
248	2313	Travaux maison Dalet		30 000.00	30 000.00
249	2111	Terrain Foulquié	3 000.00		3 000.00
252	2312	Travaux électriques Camping	2 530.00	2 000.00	4 530.00
253	2313	Travaux Eglise		26 300.00	26 300.00
254	2313	Petit patrimoine		10 000.00	10 000.00
255	2315	Panneaux de signalisation		3 300.00	3 300.00
256	2031	Adressage		5 000.00	5 000.00
257	2031	Réhabilitation Logements Gendarmerie		9 200.00	9 200.00
Total			85 011.00	162 256.90	247 267.90

- Enveloppe d'aide aux commerces : 10 000,00 €

LES PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS- VALEURS 2020

Informations Financières - Ratios	Valeurs
Dépenses réelles de fonctionnement/population	994,36
Produit des impositions directes/population	357,89
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 027,47
Dépenses d'équipement brut/population	298,54
Encours de dette/population	503,44
DGF/population	296,85
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,38
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,04
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,29
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,49

EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE

Au 1^{er} janvier 2021, la collectivité compte 8 postes permanents :

Filière administrative :

1 rédacteur principal de 1^{ère} classe, catégorie B temps complet

1 adjoint administratif, catégorie C temps non complet (12h) (*poste ouvert mais non pourvu*)

Filière technique :

1 agent de maîtrise, catégorie C, temps complet

1 adjoint technique principal de 2^{ème} classe, catégorie C temps non complet (27h) école

1 adjoint technique territorial, catégorie C temps complet

1 adjoint technique, catégorie C temps non complet (15h) entretien des bâtiments

1 adjoint technique, catégorie C temps complet (*vacant à la suite du départ d'un agent en retraite anticipée*)

Filière Médico-sociale :

1 Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 1^{ère} classe, catégorie C temps non complet (27h)

ETAT DE LA DETTE

ETAT DE LA DETTE AU 1 ^{er} JANVIER 2021		
Capital total restant dû au 01/01/2021	Annuités de l'exercice 2021	
	Capital	Charges d'intérêts
290 485.91	40 017.84	5 086.30

BUDGETS ANNEXES

La commune compte 4 budgets annexes :

BUDGET SERVICE DE L'EAU 2021

Dépenses de Fonctionnement			Recettes de Fonctionnement		
Chap.	Libellé	Proposition	Chap.	Libellé	Proposition
011	Charges générales	27 070.00	002	Résultat reporté	12 002.05
012	Charges de personnel	7 000.00	70	Produit des services	45 370.00
014	Atténuation de produits	6 000.00	75	Autres produits de gestion courante	800.00
022	Dépenses imprévues	2 367.05			
023	Virement à la section d'investis.	5 659.00			
042	Op.d'ordre transfert entre section	8 666.00			
65	Autres charges de gestion courante	10.00			
67	Charges exceptionnelles	1 000.00			
68	Dotations aux amortis et provisions	400.00			
Total	Dépenses de fonctionnement	58 172.05	Total	Recettes de fonctionnement	58 172.05
Dépenses d'Investissement			Recettes d'Investissement		
Chap.	Libellé	Proposition	Chap.	Libellé	Proposition
020	Dépenses imprévues	2 500.75	001	Résultat reporté	112 747.75
20	Immobilisations incorporelles	39 572.00	021	Virement du fonctionnement	5 659.00
21	Immobilisations corporelles	85 000.00	040	Op. D'ordre transfert entre section	8 666.00
Total	Dépenses d'Investissement	127 072.75	Total	Recettes d'Investissement	127 072.75

BUDGET ASSAINISSEMENT 2021

Dépenses de Fonctionnement			Recettes de Fonctionnement		
Chap.	Libellé	Proposition	Chap.	Libellé	Proposition
011	Charges générales	14 650.00	002	Résultat reporté	76 210.45
012	Charges de personnel	18 000.00	70	Produit des services	51 700.00
014	Atténuation de produits	4 700.00	74	Subvention d'exploitation	4 000.00
022	Dépenses imprévues	3 000.45	75	Autres produits de gestion courante	5.00
023	Virement à la section investissement	84 751.00			
042	Op. d'ordre de transfert entre section	5 314.00			
65	Autres charges de gestion courante	200.00			
66	Charges financières	1 300.00			
Total	Dépenses de Fonctionnement	131 915.45	Total	Recettes de Fonctionnement	131 915.45
Dépenses d'Investissement			Recettes d'Investissement		
Chap.	Libellé	Proposition	Chap.	Libellé	Proposition
Op 10	Agrandissement Station	15 000.00	001	Résultat reporté	67 382.30
16	Charges financières	12 710.00	021	Virement du fonctionnement	84 751.00
21	Immobilisations corporelles	263 454.30	040	Op. d'ordre de transfert entre section	5 314.00
	Restes à réaliser 2020	2 583.00		Restes à réaliser 2020	136 300.00
	Op. 10 Agrandissement station			Op. 10 Agrandissement station	
Total	Dépenses d'investissement	293 747.30	Total	Recettes d'investissement	293 747.30

BUDGET TRANSPORTS 2021

Dépenses de Fonctionnement			Recettes de Fonctionnement		
Chap.	Libellé	Proposition	Chap.	Libellé	Proposition
042	Op.ordre transfert entre section	99 774,71	042	Op.ordre transfert entre section	99 774,71
Total	Dépenses de fonctionnement	99 774,71	Total	Recettes de Fonctionnement	99 774,71

Dépenses d'Investissement			Recettes d'Investissement		
Chap.	Libellé	Proposition	Chap.	Libellé	Proposition
040	Op.ordre transfert entre section	99 774,71	040	Op.d'ordre transfert entre section	99 774,71
Total	Dépenses d'investissement	99 774,71	Total	Recettes d'investissement	99 774,71

BUDGET LOTISSEMENT 2021

Dépenses de Fonctionnement			Recettes de Fonctionnement		
Chap.	Libellé	Proposition	Chap.	Libellé	Proposition
011	Charges générales	3 960.00	002	Résultat reporté	7 066.98
012	Charges de personnel	8 800.00	042	Op.ordre transfert entre section	904.00
022	Dépenses imprévues	295.00	74	Subvention d'exploitation	16 500.00
023	Virement à la section d'investi.	7 515.98			
042	Op.ordre transfert entre section	3 195.00			
67	Charges exceptionnelles	705.00			
Total	Dépenses de fonctionnement	24 470.98	Total	Recettes de Fonctionnement	24 470.98

Dépenses d'Investissement			Recettes d'Investissement		
Chap.	Libellé	Proposition	Chap.	Libellé	Proposition
040	Op.ordre transfert entre section	904.00	001	Excédent reporté	11 221.55
21	Autres Immo. Corporelles	21 028.53	021	Virement du Fonctionnement	7 515.98
			040	Op.d'ordre transfert entre section	3 195.00
Total	Dépenses d'Investissement	21 932.53	Total	Recettes d'investissement	21 932.53